

Portrait

- Histoire
- L'école aujourd'hui et demain

Histoire

Le Conservatoire de musique neuchâtelois se réclame, depuis le 1er janvier 2007, d'une identité désormais cantonale, gage d'une harmonisation pédagogique et artistique, qui souligne une mission renforcée dans le domaine de l'enseignement instrumental et vocal. Cette évolution, prometteuse, se nourrit des héritages passés, de deux aventures parallèles, - les sites de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds ont fêté en 2007 les 90 et 80 ans de leur création -, menées durant près d'un siècle par des musiciens engagés et souvent visionnaires

Quelques repères

Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds

2013



Sylvain Jaccard, directeur du Conservatoire de musique neuchâtelois, est titulaire d'un doctorat en musique, d'une licence en pédagogie musicale et musicologie ainsi que d'un diplôme de chant et de piano. En tant que didacticien de la musique, il a formé pendant vingt ans les enseignants primaires et secondaires de l'espace BEJUNE. Sa formation en direction d'orchestre à Berne et à Genève l'a amené à diriger différentes formations chorales et orchestrales, notamment l'orchestre symphonique de Bienne, l'ensemble baroque du Léman, l'ensemble vocal Eulodia ainsi que le chœur Laudate Deum. Dans le cadre de l'avant-scène opéra, après avoir chanté les rôles de Mathurin (L'ivrogne corrigé de Gluck), Vincent (Mireille de Gounod), Tamino (La Flûte enchantée de Mozart), Rodolfo (La Bohème de Puccini) et Don Ottavio (Don Giovanni de Mozart), il a été invité à diriger Carmen de Bizet, la Bohème et la Tosca de Puccini ainsi que les Contes d'Hoffmann, La Périochole et La Vie Parisienne d'Offenbach. Actuellement, il termine un master en management culturel à l'Université de Bâle.

2012



Laura Cantagalli, directrice ad intérim, a été engagée au Conservatoire de musique neuchâtelois en 2010, en tant que chargée de mission notamment pour la gestion des locaux et du parc instrumental. Titulaire d'un diplôme d'orgue du conservatoire de Venise et d'un perfectionnement auprès de Lionel Rogg à Genève, elle bénéficie d'une large expérience en relation avec l'administration et de travail en réseau en milieu international.

Avril 2009

Le canton compte désormais un nouveau campus, qui a ouvert ses portes sur le plateau de la gare de Neuchâtel. Il rassemble 1800 étudiants et regroupe la Haute Ecole de gestion Arc, le Conservatoire de musique



neuchâtelois et la Haute Ecole de Musique. Les élèves ont découvert avec étonnement cette bâtisse vert fluo de 180 mètres de long. Si, certes, le bâtiment historique de Clos-Brochet avait du charme, ces lieux, trop petits, nécessitaient l'utilisation de nombreux sites d'enseignement décentralisés.

2007



François Hotz, directeur du Conservatoire de musique neuchâtelois, - du 1er janvier 2007, date de sa création, à l'été 2012 -, obtient son baccalauréat à Neuchâtel, étudie à Lausanne auprès de Pablo Loerkens puis à la Musik-Akademie de Bâle dans la classe de Reine Flachot. Boursier de l'Association des Musiciens Suisses et de la Fondation Kiefer-Hablitzel,

il est engagé en 1980 comme violoncelle solo de l'ensemble instrumental « La Follia » (Muhlouse), avec lequel il "tourne" en Suisse, France, Allemagne, Espagne... Membre fondateur de l'ensemble « Ad Musicam », il revient en 1983 dans sa ville natale et occupe durant plus de dix ans la poste de violoncelle solo au sein de son orchestre de chambre. Il enseigne dans les sections non-professionnelle et professionnelle du Conservatoire de Neuchâtel, -violoncelle et musique de chambre -, et assume, depuis 1997, un mandat de chargé de mission auprès de la direction avant d'être nommé directeur intérimaire à l'été 2005, jusqu'à la fusion cantonale des conservatoires de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. .

2006

Selon le voeu du conseil d'Etat une nouvelle définition du conservatoire neuchâtelois se met en place en 2006. Au premier janvier 2007, deux entités de formation sont désormais distinctes, celle de la formation professionnelle et celle de l'école de musique. Devenue cantonale, cette dernière se caractérise par une direction pédagogique, artistique et administrative unique et un corps professoral unifié et se décline en deux sites principaux, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel et des sites d'enseignement décentralisés répartis sur l'ensemble du territoire neuchâtelois.

1996



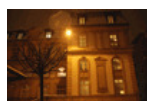
Jacques Ditisheim succède à Cyril Squire et dirige le

Conservatoire de La Chaux-de-Fonds jusqu'en 2006.

Etudiant, il mène de front des études de trompette, de solfège et de percussion. Son activité professionnelle le voit ensuite collaborer régulièrement avec

l'Orchestre de Chambre de Lausanne, l'Orchestre Symphonique neuchâtelois, l'ensemble Romand d'Instruments de Cuivres de même qu'avec les principales formations romandes. Son intérêt pour le jazz , concrétisé par la création d'un département "jazz" au sein du Conservatoire neuchâtelois, n'a par ailleurs d'égal que sa passion pour l'aviation, reconnue par une licence de pilote professionnel. Jacques Ditisheim est membre de nombreuses commissions culturelles et, à ce titre, participe activement à la vie musicale cantonale.

1993



Le Conservatoire actuel de La Chaux-de-

Fonds est inauguré.

photo : Catherine Meyer ©2008

1991



Inauguration du Conservatoire sur le site de Clos-Brochet à

Neuchâtel.

photo : Catherine Meyer ©2008



Travaux de rénovation

1990

Les crédits de transformation et de rénovation sont acceptés par le peuple.

1989



Après des études aux conservatoires de Lausanne puis de Genève en

orchestration, direction d'orchestre et composition, François-Xavier Delacoste est professeur d'harmonie, de

contrepoint et d'analyse au Conservatoire supérieur de Musique de Genève, avant de prendre, de 1989 à 2005, la direction du Conservatoire de Musique de Neuchâtel et la direction artistique du Festival Choral International de Neuchâtel. Il s'attache, lors de son mandat, à d'importantes restructurations pédagogiques et administratives et est à l'origine du projet de construction du nouveau bâtiment du Conservatoire sur le plateau de la Gare.

1987

Acceptation par le Grand Conseil des crédits nécessaires à la rénovation et à la construction des locaux sis Clos-Brochet 30-32

1984



A la suite du décès subit de Robert Faller et après une direction interim assurée par Marylise de Montmollin et

Pierre Sancho, Cyril Squire, pianiste, compositeur et professeur au Conservatoire est nommé à la direction. Il s'attachera à mener à bien le lourd dossier des rénovations rendues nécessaires par la vétusté du bâtiment sis av. Léopold-Robert 34.

1982

Adoption de la Loi sur le Conservatoire neuchâtelois

1981

Motion *Edgar Tripet* invitant le Grand Conseil à «étudier les besoins des Conservatoires»

1979

Naissance des *Semaines artistiques du Jura neuchâtelois*.

1970

Le peuple neuchâtelois accepte l'octroi de subventions "pour favoriser le développement de la culture musicale et soutenir les Conservatoires du canton"



1957



Roger Boss (1924-2002) succède à Adrien Calame. Pianiste de formation (Etudes musicales dans la classe

d'Adrien Calame, Neuchâtel) et professeur au Conservatoire dès 1952, il développe une intense activité pédagogique et musicologique. Doué pour l'écriture et la littérature, il donna de nombreuses conférences, causeries-auditions et publia régulièrement dans diverses revues.

Il fut professeur d'histoire de la musique au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds dès 1958.

Roger Boss participa activement à la définition des nouvelles structures du *Conservatoire neuchâtelois* avant de prendre sa retraite en 1989.



Robert Faller (1924-1983), fils de Charles reprend la direction du Conservatoire. Chef d'orchestre,

violoniste et corniste, donne une direction artistique forte au Conservatoire. Très actif, il dirige de nombreuses oeuvres contemporaines qu'il fait découvrir au public (Igor Stravinsky, Frank Martin, Arthur Honegger, ...). Il est aussi à la tête de plusieurs chorales. Robert Faller quittera prématurément ses fonctions suite à une grave maladie qui l'emportera en 1983.

Rénovations et agrandissements des locaux. Création des *Heures de Musique*.

1951



Né à La Chaux-de-Fonds, Adrien Calame (1900-1957), pianiste et concertiste,

enseigne depuis plusieurs années déjà au Conservatoire de Neuchâtel quand il succède à René Gerber.

Il fit de nombreuses tournées internationales particulièrement en duo avec le pianiste Georges Perret, créant notamment *Le Carnaval des Animaux* de St-

Saens à Paris. Pédagogue remarquable, pianiste doué et sensible, il a formé de nombreux élèves et enseigna près de trente ans en classe de virtuosité.

1949

L'institution est déclarée par décret d'*intérêt public*.

1947



Né à Travers, René Gerber (1908-2006), compositeur qui enseigne déjà au Conservatoire, en prend la direction.

Passionné non seulement de musique, mais aussi de peinture et littérature, il a publié plusieurs ouvrages dont un traité de contrepoint. Il renoncera à ses fonctions de directeur en 1951 pour se livrer entièrement à la composition, à sa galerie d'art et à des travaux littéraires.



" *L'avenue Léopold-Robert dans 20 ans* "

Vision prophétique de ce que sera devenu le Conservatoire

de La Chaux-de-Fonds en 1967, réalisée par le compositeur suisse Bernard Reichel (1901-1992). Au dos de cette illustration on trouve la dédicace suivante: *En 1967, tout aura bien changé à La Chaux-de-Fonds, Les Arts et la musique (...) auront pris la place de toute autre préoccupation (...)*

1945

Le Conservatoire déménage au Faubourg de l'Hôpital 106.



Le Conservatoire organise les 5 et 6 mai un important congrès intitulé *Congrès de l'enseignement élémentaire de la musique* dirigé par le compositeur suisse Frank Martin.

dirigé par le compositeur suisse Frank Martin.

1941



Conférence d'Ernest Ansermet dans le cadre des *Mercredis du Conservatoire*

1937

Le Conservatoire fête son Xème anniversaire et publie un historique dans le bulletin *Musique*.

1936



Ernest Bauer (1889-1956) associé durant une brève période à Jean-Marc Bonhôte assume la

nouvelle direction du Conservatoire.



(Petite annonce)

1935

Le Conservatoire se replie rue des Beaux-Arts et prend un nouvel essor.

1934

Pendant la grande crise économique des années 30, l'établissement connaît de graves difficultés, la société anonyme du Conservatoire est en liquidation.

Les vingt musiciens qui forment alors son corps enseignant constituent une association portant le nom de *Conservatoire de musique de Neuchâtel*.



Obligé de quitter

l'immeuble L-Robert 36, le Conservatoire s'installe dans les locaux du bâtiment de la Préfecture, av. Léopold-Robert



34. De nombreux studios et une belle salle de concert y sont

aménagés. L'inauguration aura lieu les 14 et 15 avril. S'en suit une période de difficultés financières dûs aux investissements consentis pour cet aménagement.

Première parution de *Musique*, organe officiel du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, de l'Ecole de Musique du Locle et de sociétés chorales régionales.

1933

Le Conservatoire qui a un statut de fondation reçoit une aide sous forme de subventions du Département de l'Instruction Publique du canton de

Neuchâtel et de la Ville de La Chaux-de-Fonds.
Les Mercredis du Conservatoire se développent et proposent de nombreux concerts et conférences.

1931

L'*Ecole de Musique* s'installe dans des locaux du bâtiment sis avenue Léopold-Robert 36. La cérémonie d'inauguration aura lieu le 26 juin. L'*Ecole de Musique* devient peu de temps après le *Conservatoire de La Chaux-de-Fonds*. Engagements de nouveaux professeurs.

1928



La fondation du Conservatoire de Musique de Neuchâtel fête son 10^{ème} anniversaire.

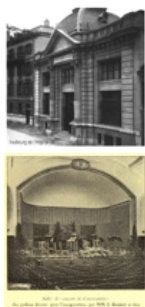


Premiers concerts des *Mercredis* qui deviendront successivement les *mercredis du Conservatoire*, puis les *Heures de Musique* sous l'impulsion de son fils Robert Faller.

1927

Charles Faller élabore un nouveau projet et fonde l'*Association Musicale* qui aboutit quelques mois plus tard à l'ouverture de L'*Ecole de Musique* dont il est nommé directeur. C'est l'acte fondateur de ce qui deviendra par la suite le Conservatoire de Musique de La Chaux-de-Fonds.

1924



Inauguration des nouveaux locaux, Faubourg de l'Hôpital 20, comprenant une salle de concerts de trois cents places, une



Charles Faller devient l'un des membres fondateurs du *Collège Musical*, institution qui se fixe pour tâche de favoriser le développement de la vie musicale régionale ainsi que la vulgarisation de l'enseignement de la musique.



scène
extensible et un
grand orgue.

La Salle des
Concerts est
inaugurée le 21
février.

Divergences de points de vue et
mésententes au sein des
membres fondateurs
entraîneront trois années plus
tard, la démission de Charles
Faller.

Première parution des *Pages
Musicales*, organe d'information
du Conservatoire.

1918



Ouverture des
cours le 13 avril
dans la vieille
demeure du
Faubourg du
Lac 23, sous la
direction de
Georges
Humbert.

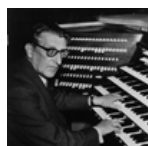


1917

Quatre musiciens de Neuchâtel
- Mme Ph.-V. Colin,
Mlle E. Wichmann, M. P.
Chable et Georges Humbert - se
réunissent le 3 novembre en
l'étude Wavre afin de procéder à
la constitution du *Conservatoire*
et de l'*Institut de musique* de
Neuchâtel.

1915

Les chœurs de Faller ne sont
pas uniquement des ensembles
qui travaillent des oratorios. Ils
doivent être compris comme des
lieux d'expériences potentielles.
D'ailleurs, la vie culturelle de La
Chaux-de-Fonds s'est
construite, au XXe siècle, au
travers de cette idée : une idée
intégrative qui, potentiellement,
veut inclure tout le monde. Une
idée qui trouve également ses
racines dans le socialisme,
inséparable de l'âme de la ville
au tournant du siècle.



Charles Faller
(1891 – 1956)
est un musicien
genevois qui,
en 1915 est
engagé au

Locle en tant qu'organiste,
déménageant ainsi dans la
région. Il a 24 ans. Etudiant et
quasi disciple d'Emile Jacques-
Dalcroze, arrivant au Locle, il a
un but : « musicaliser la région
», c'est-à-dire tenter de donner
à chacun des habitants une
véritable chance de connaître
une expérience musicale. En ce
sens, il travaille comme un
maître de chapelle, arrangeant,

composant, copiant de la musique, organisant des concerts, offrant ainsi aux deux villes du haut du canton une possibilité d'écouter un répertoire et de pratiquer la musique. Il fonde les chœurs de La Chaux-de-Fonds et du Locle, qui, en ce temps, sont extraordinairement bien fournis et qui, bien souvent, chantent avec l'orchestre de la Suisse romande d'Ernest Ansermet. Avec ces chœurs, il travaille et propose un répertoire large, en mettant l'accent sur Bach et les romantiques, mais également en favorisant la musique de son temps : Frank Martin par exemple, est un hôte régulier. Ici se lit l'idée de Faller : pour offrir une porte d'entrée vers la musique, la pratique (en tant qu'expérience et tant que mouvement corporel) est la clé essentielle. Ecouter c'est bien, mais faire c'est mieux. Par le biais de la pratique, on écoute jamais seulement, mais on reformule personnellement et collectivement une œuvre d'art (« on écoute, on imite, on invente » écrit-il en 1945). C'est aussi dans ce but qu'il fonde le Conservatoire de musique en 1927, comme un outil permettant de dynamiser la pratique.

Remerciements

Département Audiovisuel, Bibliothèque de La Ville,
La Chaux-de-Fonds

Joëlle Eichenberger, Bibliothèque du Conservatoire neuchâtelois,
La Chaux-de-Fonds

Stéphanie Peçon, Bibliothèque du Conservatoire neuchâtelois,
Neuchâtel

Monique Aubry, Publications Conservatoire neuchâtelois,
Neuchâtel

Didier Jeannin, Intendance, Conservatoire neuchâtelois,
La Chaux-de-Fonds

Madeleine Auberson

Mireille Bellenot

Jacques Ditisheim

François Hotz

Maria Martin

Catherine Meyer

Pierre Sancho

François Cattin

